

BIEN RÉGLER SON PULVÉRISATEUR

PNEUMATIQUE AMOS TB+



Auteur : Chambre d'agriculture de Côte d'Or - Version mars 2020

Les réglages conseillés dans cette fiche sont destinés à des vignes ayant un écartement de 1m à 1,10m et dont la végétation atteint au maximum 125-130cm de hauteur.

Étape 1

Je contrôle les paramètres de mon pulvérisateur

	Début Végétation (ou Localisé)		Pleine Végétation	
	6/7 rangs	8/9 rangs	6/7 rangs	8/9 rangs
Vitesse de turbine (cellule Bobard Jet 6000/7000)	3200 tr/min	3300 tr/min	3500 tr/min	3700 tr/min
Vitesse d'air sorties diffuseurs	300 km/h		300 km/h	
Vitesse avancement	4,5 à 5,5 km/h		4,5 à 5,5 km/h	
Volume/ha	100 à 120l/ha		150 à 180l/ha	



Réglages conseillés pour les descentes Amos TB+, installées sur une cellule Bobard Jet 6000/7000

Contrôle des débits

Avant chaque début de campagne, contrôlez le débit de chaque diffuseur pendant une minute, turbine débrayée puis reportez vous au tableau de débit théorique. En cas d'anomalie, contrôlez le sens de montage (gravure visible) et l'état des pastilles.

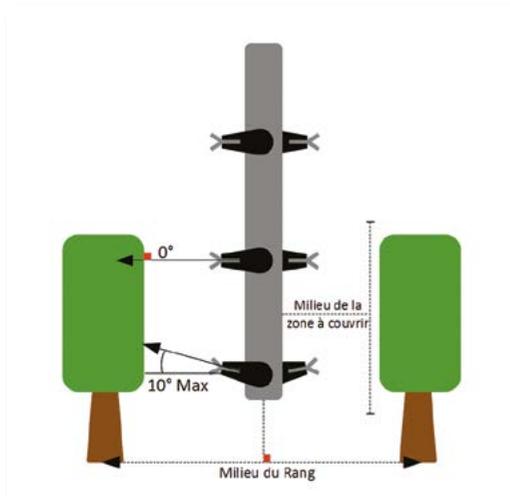


Code pastille	1,5 bar	2 bar	2,5 bar
TEEJET CP4916-20	0,15 l/min	0,17 l/min	0,19 l/min
CP4916-22	0,17 l/min	0,2 l/min	0,22 l/min
CP4916-24	0,21 l/min	0,24 l/min	0,27 l/min

Étape 2

Je règle mes descentes selon les caractéristiques de ma vigne

• Début Végétation (jusqu'à 80 cm de hauteur de végétation / sol)

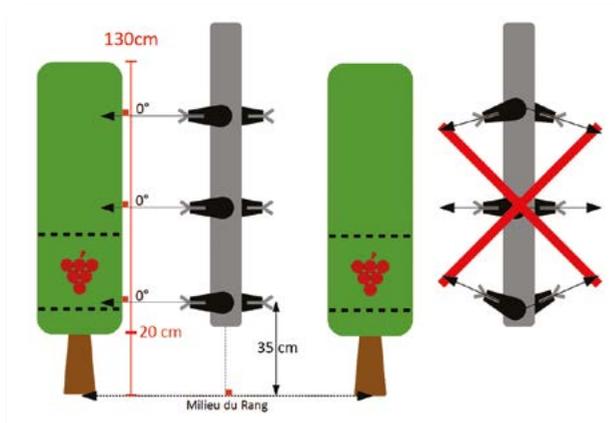


➤ Réglez horizontalement les diffuseurs du bas et du milieu. Le centre de la zone à couvrir doit correspondre au centre entre les 2 diffuseurs.

➤ Coupez l'arrivée du produit sur les diffuseurs du haut mais n'obturez pas l'arrivée d'air.

➤ Un angle de 10° maximum peut être donné aux diffuseurs du bas pour mieux soulever les premières feuilles.

• Pleine Végétation



➤ Réglez horizontalement tous les diffuseurs afin de couvrir l'ensemble de la végétation.

➤ Réglez la hauteur du 1er diffuseur à 35 cm du sol environ pour couvrir le bas de la végétation et les repiquages.

➤ Dans cette configuration, les 3 hauteurs couvrent facilement une hauteur de 130 cm.

Les réglages conseillés dans cette fiche sont destinés à des vignes ayant un écartement de 1m à 1,10m et dont la végétation atteint au maximum 125-130cm de hauteur.

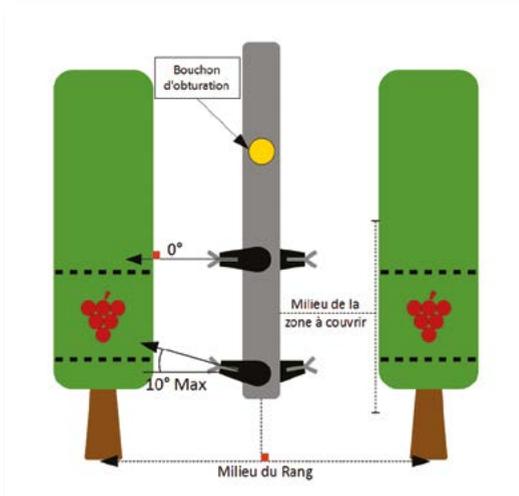
Fiche de réglages Amos TB+

Utilisation commerciale interdite sans autorisation.

Étape 2

Suite...

• En Localisé

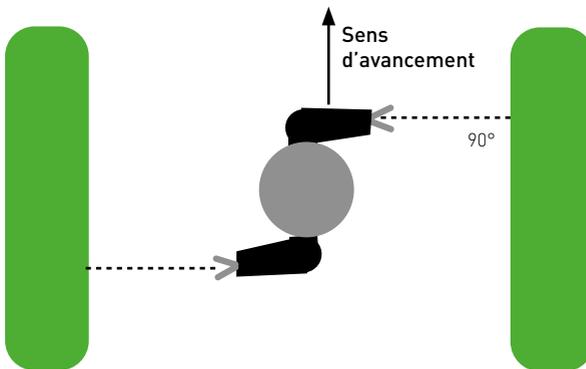


■ Le centre de la zone à couvrir doit correspondre au centre entre les 2 diffuseurs du bas.

■ Coupez l'arrivée du produit sur les diffuseurs du haut.

■ Possibilité d'utiliser les bouchons d'obturation sur les diffuseurs du haut afin d'augmenter les vitesses d'air des diffuseurs milieu et bas, sans augmenter le régime turbine.

• Angle avant/arrière



■ Quel que soit le stade de végétation, il n'est pas utile de donner un angle avant/arrière aux diffuseurs et ceci peuvent rester perpendiculaires à l'avancement.

Réglez l'orientation haut/bas des diffuseurs en dévissant le collier.
Repères sous forme d'encoches de 10°



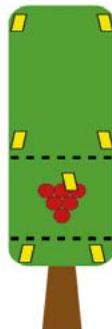
Étape 3

Je confirme mes réglages à la vigne



→ **Plaque noire** : cet outil permet d'évaluer la répartition verticale de la bouillie et de détecter d'éventuelles zones mal ou non couvertes. Elle peut être confectionnée simplement : voir fiche technique correspondante.

→ **Papiers hydrosensibles** : 3 hauteurs de chaque côté ainsi que zone des grappes, de tous les rangs de la largeur de traitement. Achat papiers hydrosensibles (sachet de 50 papiers) : site internet Top-Pulvé (CA30) ou distributeurs.



Étape 4

Points de vigilance sur ce matériel



Pastilles de calibrage :

- Veillez à ce que le sens de montage soit le même sur toutes les arrivées de liquide = gravure visible
- Changez ces pastilles en inox tous les ans pour garantir l'homogénéité des débits.



Ailettes de diffusion :

- Veillez à changer régulièrement les ailettes abimées ou cassées car cela peut affecter la bonne répartition de l'air et de la bouillie.

INFOS - CONSEILS

Chambre Agriculture de Côte d'Or

Pierre PETITOT - 06 08 72 99 80
pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr


BOURGOGNES
Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne

Partenaire Officiel


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS